

Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office central suisse du tourisme**

Band (Jahr): **10 (1950)**

PDF erstellt am: **04.06.2023**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5. Le trafic aérien

En matière de trafic aérien, la nouveauté de 1950 consiste dans l'introduction de vols de nuit pour le transport des voyageurs d'Angleterre en Suisse, savoir de Londres à Zurich par la Swissair et de Londres à Genève par la British European Airlines. En été, la Swissair a introduit une course supplémentaire Zurich-Paris et Genève-Paris ; elle a, de plus, inauguré deux nouvelles lignes : celles de Zurich-Rome et de Genève-Nice, et a prolongé jusqu'à Hambourg sa ligne Zurich-Stuttgart-Francfort. Parmi les réseaux des compagnies étrangères, relevons la nouvelle ligne Paris-Zurich-Vienne exploitée par Air-France. De même, les relations aériennes intercontinentales de la Suisse se sont considérablement développées par la création des lignes suivantes : Paris-Genève-Damas-Téhéran (Air-France), Amsterdam-Genève-Damas-Djakarta (KLM), Stockholm-Zurich-Amérique du Sud (SAS), Stockholm-Zurich-Bangkok (SAS) et Zurich-Lydda (El Al). Pendant l'été, la TWA a porté à dix par semaine le nombre de ses relations intercontinentales New-York-Rome-Le Caire-Bombay qui touchent la Suisse en faisant escale les unes à Zurich, les autres à Genève.

En 1950, la Swissair et les compagnies étrangères de navigation aérienne ont effectué 24 988 courses sur le réseau aérien international de la Suisse (25 042 en 1949), transportant ainsi 413 240 passagers payants (365 326) et 10 450 tonnes de courrier, fret et bagages (7241). En chiffres ronds, le nombre de kilomètres-passagers a ainsi passé de 282 à 324 millions. Dans le secteur du trafic sur demande, en revanche, le nombre des vols a passé de 13 572 à 9391 et celui des passagers transportés de 52 659 à 44 326.

II. Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

M. le conseiller fédéral Dr Enrico Celio a quitté en 1950 le Département fédéral des postes et chemins de fer, qu'il dirigea pendant dix ans avec autant de distinction que d'efficacité. Le tourisme suisse tout entier, et avec lui les autorités de l'OCST, ont contracté une large dette de reconnaissance envers ce magistrat qui

eut toujours à cœur les intérêts du tourisme et les a su défendre. Son successeur, M. le conseiller fédéral Dr h. c. Joseph Escher, possède, outre d'éminentes qualités d'homme d'Etat, une somme impressionnante de connaissances proprement touristiques et il saura mener de main de maître les destinées de ce si important secteur de notre économie nationale. Notre gratitude s'étend également au directeur de l'Office fédéral des transports, M. F. Steiner, ingénieur, et à la pléiade de ses collaborateurs de la Division touristique. Grâce à l'amabilité du Département politique fédéral, nous avons pu entretenir de très précieuses relations avec les représentations diplomatiques et consulaires de notre pays ; nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour l'intense activité qu'elles ont déployée à l'étranger en notre faveur. Notre gratitude particulière s'adresse également au Département fédéral de l'économie publique et à ses délégués aux accords commerciaux qui ont toujours eu présentes à l'esprit les nécessités vitales de notre tourisme. Nous ne voulons pas non plus manquer de relever ici l'excellent et fructueux esprit de collaboration qui a présidé à nos rapports avec nos collègues de la Fédération suisse du tourisme.

Une collaboration aussi étroite qu'utile a été maintenue tout au long de l'année avec les associations régionales et locales intéressées au tourisme, les entreprises de transport, les organes techniques de l'hôtellerie, les groupements touristiques professionnels, les cercles sportifs, la presse ainsi que nombre d'associations culturelles et scientifiques.

Nous avons apporté notre appui le plus soutenu aux efforts de plusieurs pays attachés à éliminer les obstacles qui nuisent au trafic touristique.

Au sein du Comité du Plan Marshall, à Paris, la délégation suisse, présidée par notre directeur, a pris des initiatives couronnées de succès dans les problèmes intéressant les visas et les devises. M. le directeur Bittel a participé aux travaux de l'Union internationale des Organismes officiels du Tourisme, en qualité de vice-président.